



Transcription d'un acte de mariage algerien

Par **Larbi**, le **18/03/2008** à **19:33**

Je me suis marie en Algerie en mois de juillet.Je suis de nationalite française.

J'ai envoye mon dossier pour la transcription en mois de décembre à nantes.

On me l'a renvoye car il manquait le jugement de divorce de mon premier

mariage.Je leur ai renvoye le dossier au complet mais à ce jour je n'ai eu

aucune réponse.Je voulais savoir si on peut me dire les delais en general

pour ce genre de démarches.J'ai envoye un fax à Nantes mais en vain , il est

reste sans reponse.Je vous en serai tres reconnaissant si vous pouez me

renseigner.

Cordialement votre.